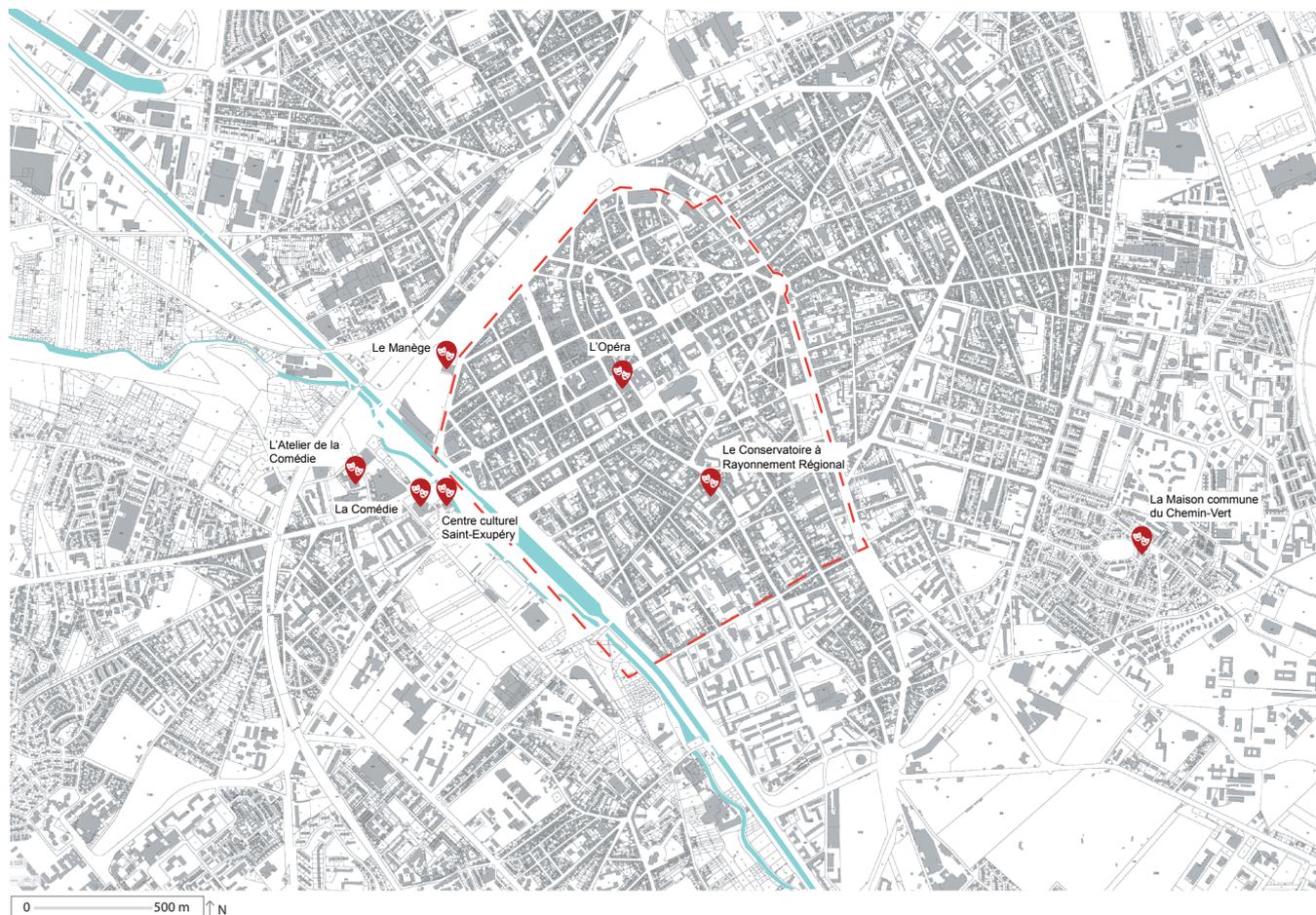




Carte de localisation des bibliothèques



Carte de localisation des musées

pratiques artistiques amateurs. Il est axé sur le soutien, le développement de la pratique amateur dans tous les domaines artistiques (danse, musique, théâtre, arts plastiques, cinéma, arts numériques). Ainsi, la Maison Commune du Chemin Vert est à la fois lieu d'échanges et de recherche entre professionnels et amateurs, tout en s'appuyant sur la présence des acteurs culturels et des habitants du quartier du Chemin-Vert.

Le centre culturel Saint-Exupéry est un espace d'accueil et d'échanges autour des pratiques numériques et des cultures digitales, qui a pour vocation de participer au développement culturel de la région. Saint-Ex développe à travers son label «art machine» une programmation caractérisée par sa pluridisciplinarité : expositions, performances, spectacle vivant, multimédia, conférences, musique et propose une ouverture de ses espaces à des artistes, compagnies, associations ou collectifs.

Les musées

La ville de Reims comporte un réseau important de musées et de lieux d'exposition.

Le Palais du Tau est aménagé dans l'ancien palais des archevêques. Bâtiment jouxtant la cathédrale Notre-Dame de Reims, il fut également résidence royale lors des sacres des rois de France à Reims. Depuis 1972, le palais du Tau est géré par le Centre des monuments nationaux. Le palais du Tau renferme le musée de l'Œuvre, avec d'importants éléments sculptés provenant de la cathédrale Notre-Dame, déposés après l'incendie de 1914 et au cours du XXe siècle. Les tapisseries qui étaient exposées à la cathédrale sont visibles dans différentes salles du palais. Le musée expose le trésor de la cathédrale, et dédie des salles à l'évocation des sacres des rois de France. Il est aussi le lieu d'exposition temporaires, de manifestations et de spectacles.

Le musée historique Saint-Remi a été créé en août 1978 lorsque la direction des Musées de France et la ville de Reims ont décidé la création officielle du musée qui reçoit le statut de musée municipal de première catégorie. Le musée traite de la période de la Préhistoire à la Renaissance (vers 1530) ; outre les collections d'archéologie régionale (périodes préhistorique, gauloise, gallo-romaine, mérovingienne et médiévale), s'ajoutent celles d'archéologie classique (Grèce, Étrurie) et une magnifique série d'armes anciennes, d'équipements et d'uniformes, allant du XVIe au XIXe siècle. La répartition des collections entre les salles obéit à un ordonnancement thématique et chronologique.

Le musée des Beaux-Arts est situé rue Chanzy et fondé en 1794. Le musée conserve des peintures, notamment des écoles flamandes et hollandaises et surtout françaises et aussi bien de l'art ancien que moderne. Il conserve et présente également des sculptures, des dessins, une série de neuf toiles à la détrempe (vers 1500) des anciens hospices de

Reims, des gravures, meubles et objets d'art, collections qui sont toutes caractéristiques des plus grands mouvements de l'art des écoles européennes du XVIe au XXe siècle.

La Maison du Trésorier dont certains éléments remontent au XIIIe siècle, est occupée par l'Office de Tourisme. Avec **La Porte du chapitre** de la rue Carnot constitue le dernier vestige de l'enceinte canoniale.

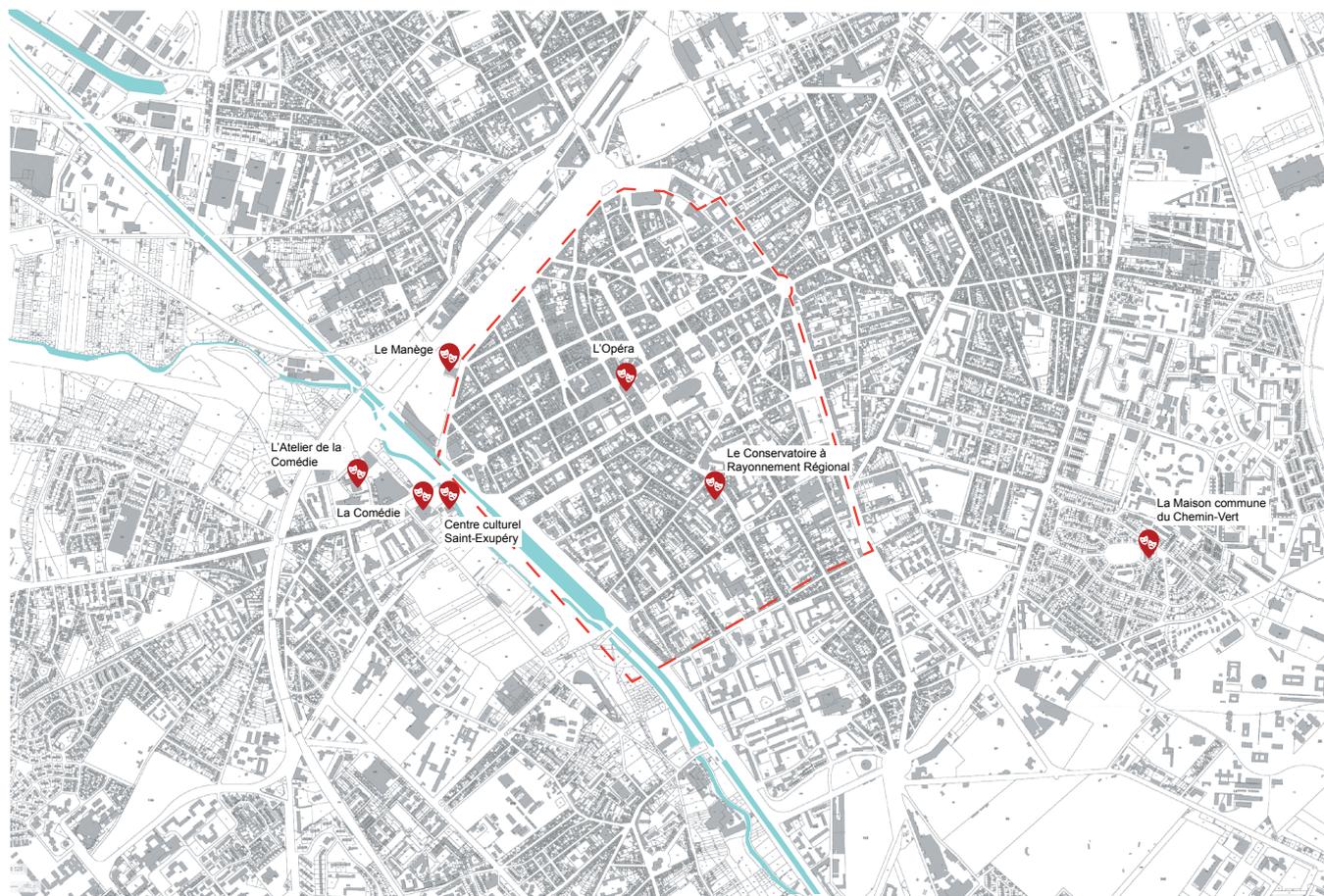
Le musée du Vergeur est situé entre la maison des comtes de Champagne et le Cryptoportique, sur la place du forum à l'angle de la rue du Marc. Il y sont notamment exposées des œuvres datant de l'Antiquité au XXe siècle dont cinquante gravures d'Albrecht Dürer, un mobilier Renaissance et néogothique, ainsi que des œuvres d'Asie et d'Orient du XIXe siècle, collectées lors des nombreux voyages d'Hugues Krafft, propriétaire de l'hôtel de 1909 à 1935. Le musée présente également des salles en situation du XIXe siècle : chambres à coucher, cuisine, salle de bain, fumoir... Il possède également un jardin et une promenade architecturale.

La chapelle Foujita a été construite en 1964 par le peintre Léonard Foujita, converti au catholicisme. Celui-ci décide avec René Lalou - son parrain, qui dirigeait la maison de champagne Mumm, de construire une chapelle à Reims. C'est la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix, surnommée « chapelle Foujita ». L'intérieur de l'édifice est recouvert en majeure partie par des fresques peintes par Léonard Foujita et représentant différents passages de l'Histoire sainte, dont la plupart reprennent des scènes de la vie du Christ.

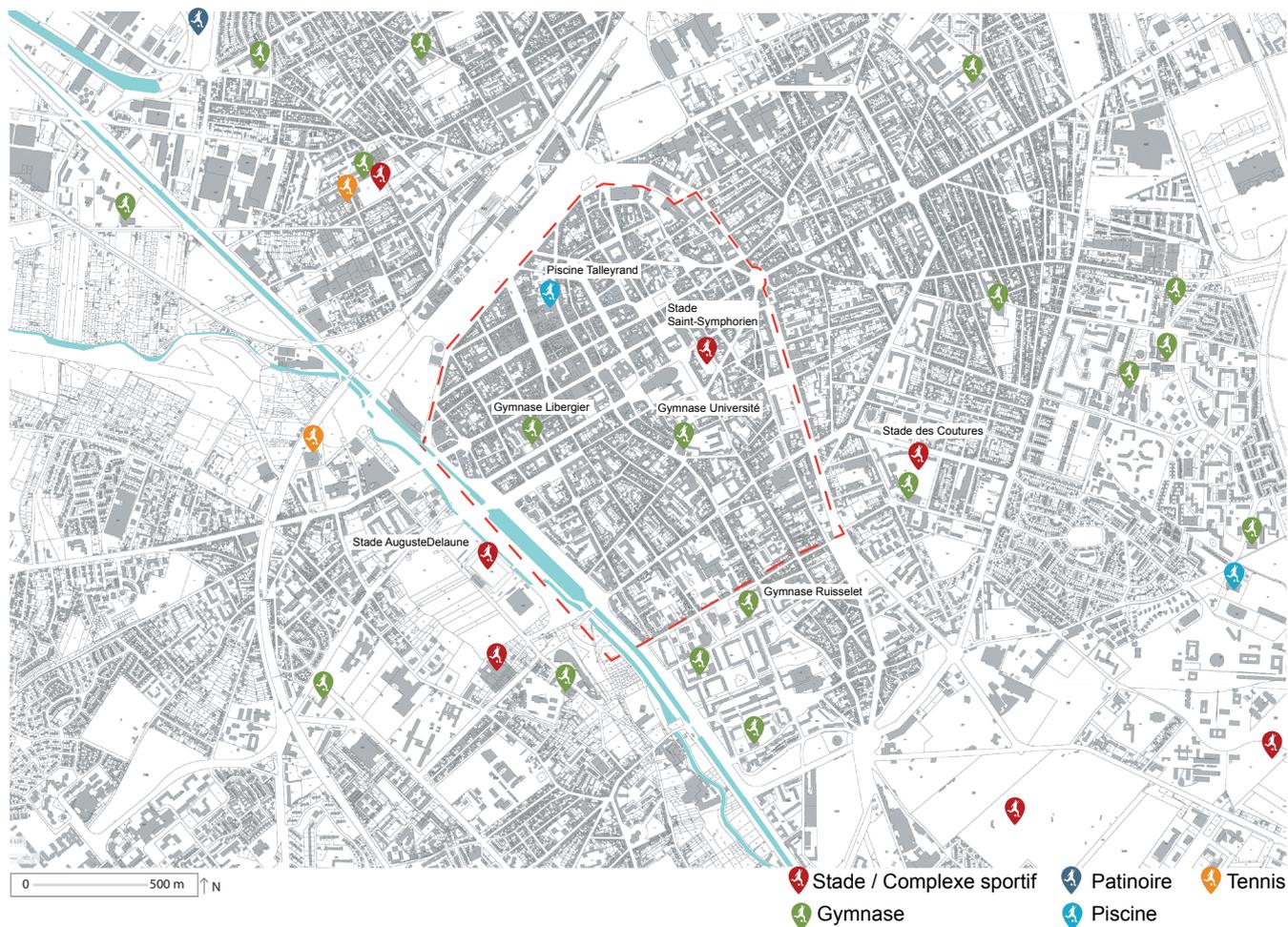
Le musée de la Reddition est un musée d'histoire fondé par la ville de Reims en 1985 à l'occasion du 40e anniversaire de la signature de la première partie des actes de capitulation de l'Allemagne nazie qui mirent fin à la Seconde Guerre mondiale. Il est situé dans une partie des locaux du Lycée Franklin-Roosevelt à Reims où eut lieu cette signature. La salle de la reddition du 7 mai 1945 située dans l'immeuble fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 31 décembre 1985.

Le musée de l'Automobile de Reims-Champagne a été fondé en 1985 pour accueillir la collection de Philippe Charbonneaux. Il est actuellement l'un des cinq plus importants musées automobiles de France par l'importance de sa collection, qui remonte à 1908 et compte maintenant plus de 230 véhicules. Le musée est actuellement géré par une association de collectionneurs.

Le Fonds Régional de l'Art Contemporain de Champagne-Ardenne a été créé en 1984 et agit en faveur de la création et de la promotion de l'art contemporain. À l'instar des autres FRAC dans chacune des régions françaises, il a pour vocation la constitution et la diffusion d'une collection d'œuvres d'art contemporain, la programmation et la réalisation d'expositions temporaires, l'édition, et l'organisation d'actions de sensibilisation à l'art contemporain pour le public le plus large possible.



Carte de localisation des théâtres et salles de spectacles



Carte de localisation des équipements sportifs

Le Planétarium de Reims est un établissement de culture scientifique situé à Reims, entièrement reconstruit et modernisé sur un nouveau site en 2013. Créé en 1979, ouvert au public le 1er mars 1980, il est le premier planétarium à avoir été installé en province, et donc le deuxième en France, après celui du Palais de la découverte, à Paris.

Théâtres et salles de spectacle

Les équipements dédiés au théâtre et aux spectacles sont nombreux sur le territoire rémois. Outre les équipements dédiés aux spectacles, la ville compte de nombreuses salles de représentation artistique et de concerts.

L'Opéra de Reims, anciennement appelé Le Grand Théâtre de Reims, est construit par l'architecte rémois Alphonse Gosset, avec la collaboration de Narcisse Brunette et Ernest Leclère, et inauguré en 1873. Théâtre à italienne comptant initialement 1 200 places, puis agrandi de 100 places lors de sa restauration en 1931, c'est l'un des plus beaux de France.

Le Manège est l'un des derniers cirques en dur construit en 1865. Erigé par Narcisse Brunette, il accueillait déjà de nombreux, mais aussi des réunions publiques. Deux salles de spectacles, l'une de 540 et l'autre de 1 200 places permettent un programme du cirque nouveau, de la danse et accueillent les Grands Soirs du Manège (des soirées carte blanche confiée à un artiste).

La Comédie de Reims est un centre dramatique national et ancienne maison de la Culture située dans la ville de Reims. Pendant la saison 2013-2014, la Comédie a été la scène pour 142 représentations, 38 000 spectateurs et 35 spectacles permanents.

Le Conservatoire à Rayonnement régional de Reims est un établissement d'enseignement artistique agréé et contrôlé par l'État qui, outre sa mission principale, constitue un pôle majeur de création et de diffusion musicale avec une cinquantaine de spectacles par an.

La Cartonnerie est la salle des musiques actuelles de la ville de Reims. Inaugurée le 25 février 2005, elle est gérée dans le cadre d'une régie personnalisée (la REMCA, Régie des équipements musiques et cultures actuelles). La Cartonnerie est l'œuvre de Jacques Ripault, elle possède deux salles de concert : le cabaret de 350 places et la Grande Salle de 1 200 places, mais aussi sept studios de répétitions, un studio d'enregistrement, une cyberbase, un centre d'informations, une salle de formation et un hall d'exposition.

La friche artistique La Fileuse a été ouverte en 2012 dans le quartier Orgeval, proposant des espaces de travail pour des résidences d'artistes plasticiens, du spectacle vivant ou de l'univers du livre. Les objectifs de la friche sont de soutenir l'initiative artistique notamment par l'accompagnement de la création et des expérimentations, proposer un lieu de travail pluridisciplinaire qui fasse se côtoyer les artistes des diverses disciplines et permettre un dialogue entre une collectivité et les artistes et proposer un espace « intermédiaire » entre artistes isolés et grandes structures culturelles.

Les équipements sportifs

La ville de Reims propose à ses habitants de nombreux équipements sportifs répandus sur tout son territoire.

La ville compte cinq **piscines** dont une dans le périmètre proposé à l'étude. Il s'agit de la piscine Talleyrand. La ville propose également deux patinoires, Albert 1er et Jacques Barot, pour la pratique en club ou en accès libre.

Le stade Auguste Delaune situé à proximité du canal a été homologué pour recevoir de grandes compétitions sportives, la ville étant dotée de six autres stades pour la pratique du football, rugby, athlétisme et trois stades mis à disposition des associations.

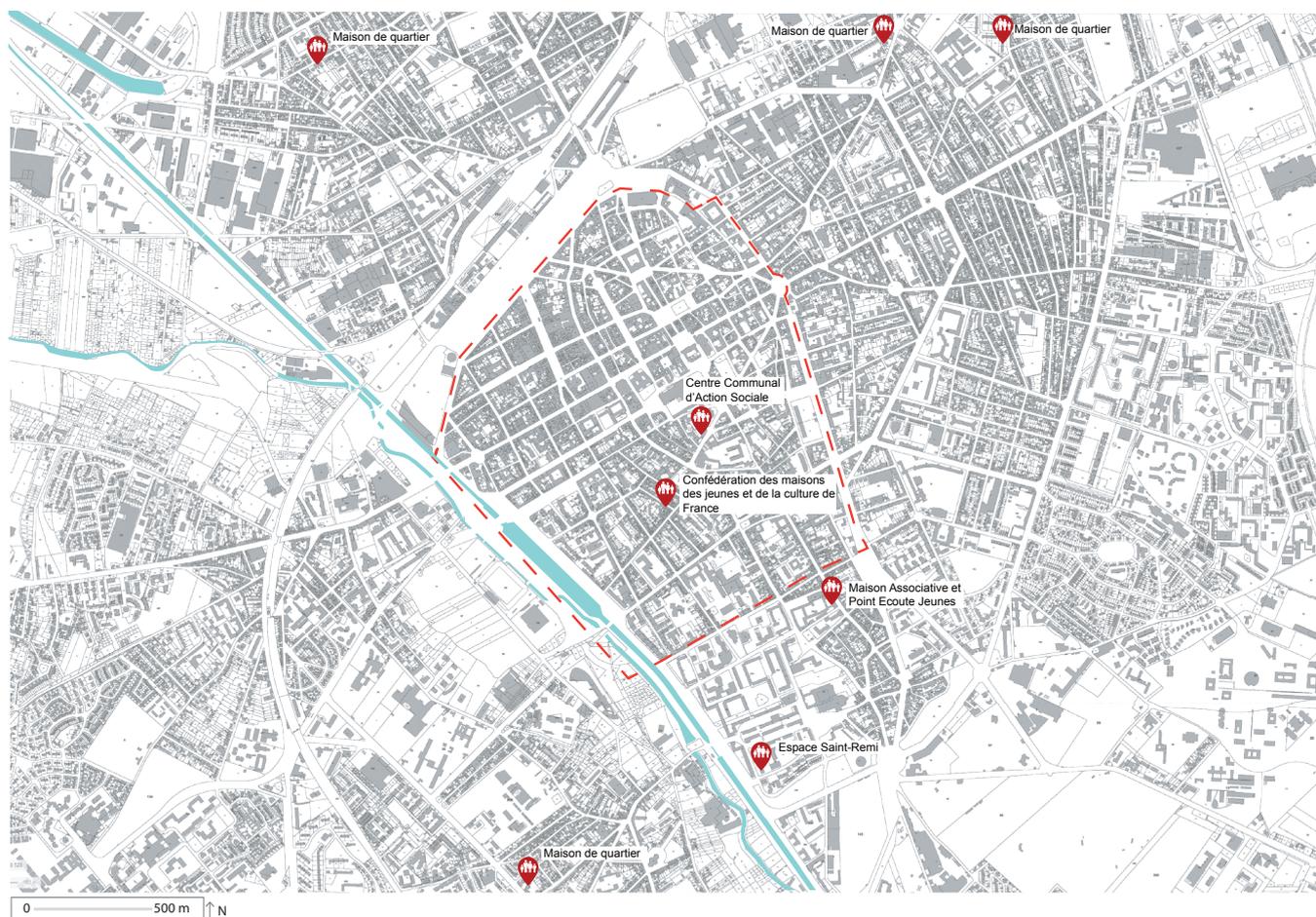
Le complexe sportif René Tys regroupe de nombreuses salles spécifiques pour les pratiques de loisir et de haut niveau : boxe, escrime, musculation, tennis de table, gymnastique, basketball, etc.). Les 41 gymnases répandus sur le territoire de la ville, dont un réservé à la pratique du judo et un composé d'un terrain de roller hockey permanent, sont le plus souvent situés à proximité des équipements d'enseignement et fréquentés notamment par les élèves et les étudiants. C'est le cas également des deux gymnases existants dans le périmètre soumis à étude : le gymnase Libergier rattaché au lycée Libergier et le gymnase Université situé sur le terrain du collège avec le même nom.

Le PLU approuvé en 2017 fait un constat des équipements sportifs présents dans le territoire que nous listons ci-dessous :

- un centre équestre situé sur le territoire de la ville de Tinquaux ;
- un centre de sports nature ;
- un terrain dédié au vélo BMX / VTT mis à disposition d'une association ;
- un complexe de sports de raquettes (Intertennis) ;
- un skate-park (en libre accès) ainsi que 2 aires composées de modules pour les sports de glisse en libre accès ;
- trois aires de fitness en plein air ;
- un pas de tir couvert mis à disposition d'une association ;
- trois espaces accueillant des clubs de sports d'eau (aviron, canoë-kayak, etc.) ;
- un espace de street-workout ;
- un espace d'évolution de voitures radio-commandées (couvert et extérieur) ;
- deux murs d'escalade ;
- deux salles de boxe mis à disposition d'une association ;
- de nombreux terrains de sport en accès libre (boulodromes, terrains multisports, terrains d'aven-



Carte de localisation des hôpitaux



Carte de localisation des équipements sociaux

ture,...).

Équipements sanitaires, sociaux et administratifs

Les hôpitaux et les cliniques

Le centre hospitalier universitaire de Reims regroupe 10 établissements implantés sur plusieurs sites de la ville de Reims.

Le site principal est situé dans le quartier Maison Blanche au sud de la ville et comprend : l'hôpital Robert Debré, l'hôpital Maison Blanche et l'American Memorial Hospital. Un autre site majeur du CHU est l'hôpital Sébastopol qui a bénéficié récemment d'une extension de son plateau technique de rééducation. La Clinique de Champagne est le seul établissement du CHU situé au centre-ville de Reims.

CHU de Reims compte 2 370 lits et places. Sur l'année 2016 se sont enregistrés 102 695 séjours et séances, 331 882 consultations, 78 649 urgences. Les patients pris en charge par le CHU de Reims proviennent en proportion de 62,8% de la Marne, 14,9% des Ardennes, 13,1% de l'Aisne et 4,7% de l'Aube.

Outre sa mission de soins, le CHU de Reims participe à la formation médicale, chirurgicale, pharmaceutique et odontologique de la région ainsi qu'à la recherche fondamentale en liaison avec les unités INSERM et CNRS. Le pôle formation du CHU de Reims comprend une école de sages-femmes et est lié à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Le groupe Courlancy Santé est présent sur le territoire rémois avec la trois cliniques privées situées à proximité du centre-ville : les polycliniques Courlancy, Saint-André et des Bleuets. La capacité d'accueil du groupe compte 725 lits d'hospitalisation complète en Médecine/Chirurgie/Obstétrique, 190 places de chirurgie et médecine ambulatoire, 55 lits d'unité lourde (réanimation, surveillance continue et soins intensifs), 107 lits de soins de suite et réadaptation fonctionnelle, 40 places de réadaptation fonctionnelle ambulatoire (filiales vasculaire, respiratoire, locomoteur et neuro vasculaire).

Les équipements dédiés à la petite enfance et à l'adolescence

La majorité des structures pour l'accueil de la petite enfance proposées par la ville de Reims sont gérées par la Société Protectrice de l'Enfance (SPE), association fondée en 1877 et reconnue d'utilité publique en 1882 sur le territoire communal. Les structures publiques proposées à la population rémoise sont douze multi-accueils proposés par l'association des Maisons de Quartier de Reims et depuis janvier 2017 des lieux d'accueil enfants-parents ainsi que deux crèches collectives municipales Jean-Jacques Rousseau et

Maison Blanche gérées par le Centre Communal d'Action Sociale. Ces dispositifs sont complétés par 24 micro-crèches et 800 assistantes maternelles.

En ce qui concerne les établissements dédiés aux adolescents, la ville de compte 14 maisons de quartier gérés par l'association des Maisons de Quartier de Reims. Elles offrent plus d'une centaine d'activités dans les domaines de la musique, de la danse, de la photographie, de la vidéo, de la peinture, de la lecture, du théâtre.

Le Point Ecoute Jeunes, ouvert en 2014 par la Ville de Reims a pour principales missions d'accueillir et écouter les jeunes, les parents et les professionnels ou bénévoles d'associations confrontés à la problématique de la souffrance psychique des jeunes, de les soutenir et les apporter une aide psychologique, mais aussi assurer la préparation d'une orientation vers un dispositif de prise en charge spécialisée de soins.

Les équipements dédiés aux personnes âgées

La population rémoise compte 36 359 personnes de plus de 60 ans et 32 108 personnes retraitées, soit 21,2% de la population totale.

Les personnes âgées dépendantes peuvent être accueillies au sein de 13 maisons de retraite, dont 4 publiques et gérées par le Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

La ville propose également 17 résidences gérées par l'Association des Résidences Foyers (ARFO) pour les personnes âgées non-dépendantes. Des appartements et pavillons sont proposés aux séniors, soit un total de 1 300 logements individuels dans des résidences proposant animations et repas.

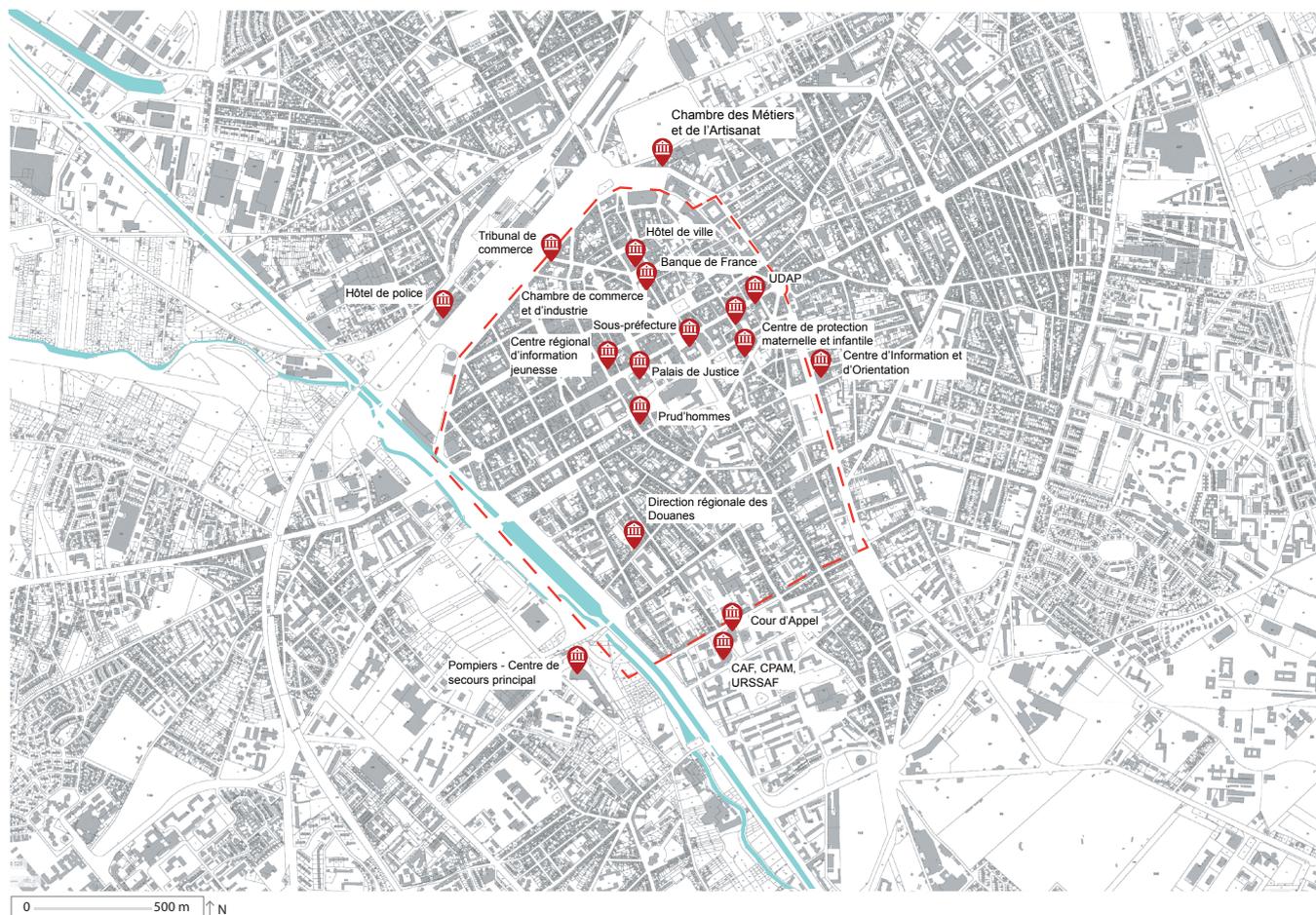
Les équipements d'aide sociale et insertion

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie juridique et financière et administrative à l'égard de la commune. Les missions du CCAS sont :

- D'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.
- D'instruire les demandes d'aide sociale légale et facultative.
- De procéder à une analyse des besoins sociaux de la commune.

Le Centre communal d'Action Sociale de Reims occupe officiellement depuis avril 1957 l'immeuble situé au 11 rue Voltaire, dans les anciens locaux du Bureau de Bienfaisance, qui, depuis le 19ème siècle, organisait la distribution de secours aux personnes démunies de la ville. L'appellation définitive de Centre Communal d'Action Social date de la loi n°86-17 du 6 janvier 1986. Cette loi lui confirme le rôle de coordinateur de l'aide sociale sur le territoire de la commune.

La ville dispose de diverses structures pour héberger des personnes en situation précaire et des étudiants :



Carte de localisation des administrations

- 3 foyers de Jeunes Travailleurs ;
- 4 résidences sociales gérées par ADOMA ;
- 10 foyers d'hébergement temporaire ;
- 9 résidences pour les étudiants, 1 service logement en ville et 1 service HLM gérés par le CROUS.

- Le tribunal de grande instance ;
- Le conseil de Prud'hommes ;
- Le tribunal de commerce de Reims ;
- La chambre des métiers et de l'artisanat de la Marne ;
- La chambre de commerce et d'industrie ;
- Le centre d'impôts fonciers ;
- La maison d'arrêt et de correction de Reims ;
- La Banque de France ;
- Le Centre d'Information et de l'Orientation ;
- Le centre régional d'information jeunesse de Reims ;
- La Caisse d'Allocations Familiales ;
- Le Pôle Emploi – avec 3 agences à Reims et 1 à Bézannes ;
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie ;
- Le CROUS ;
- L'URSSAF.

Quatre Circonscriptions de Solidarité Départementale (CSD) sont présentes sur l'agglomération rémoise, où des travailleurs médico-sociaux (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, médecins, puéricultrices, infirmières...) accompagnent la population notamment pour l'insertion sociale de la population fragile, la protection maternelle et infantile, l'accompagnement éducatif, les actions en faveur des personnes âgées.

A Reims sont présentes plus de 1200 associations recensées auprès de la Maison de la vie Associative, situé dans un local du centre-ville.

Les services publics et l'administration

Reims accueille la sous-préfecture de la Marne, la préfecture du département étant établie à Châlons-en Champagne. Des institutions départementales y sont présentes, comme l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ou la Direction Départementale de Sécurité Publique, ainsi que des nombreux services régionaux.

Les services publics présents à Reims sont :

- La cour d'appel ;

La plupart des services publics sont situés au centre-ville de Reims, qui présente une forte concentration d'institutions administratives.

Quant aux services municipaux, outre l'hôtel de ville, il existe six mairies de proximité et une mairie mobile, assurant certaines fonctions de la mairie centrale comme les presta-

tions d'état civil.

Besoins et projets en matière d'équipements publics

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation par la municipalité de Reims, visant à enrichir l'offre d'équipements publics pour la population rémoise ou de la compléter dans les zones et quartiers où les équipements existants n'arrivent pas à remplir les besoins de la population.

Un des plus importants projets actuellement en cours de réalisation est le projet de Reims Grand Centre, une opération d'envergure qui vise la transformation des Promenades, la création d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare Reims Centre, la redynamisation des Halles et du secteur du Boulingrin, le réaménagement de la place de la République et la reconversion de l'ancien site de Sernam. Ce dernier accueillera un complexe aquatique, une salle événementielle, des bureaux, un parking en silo 500 places. Le complexe aquatique accueillera un bassin olympique de 50m, des bassins annexes, une patinoire, des modules de jeux, un pôle pour la pratique des sports de raquette, un pôle de coworking et un espace bien-être avec jacuzzi, sauna, hammam. La ville est devenue propriétaire du terrain le 11 septembre 2015. Le début des travaux est prévu pour 2018, avec une livraison en 2020 en ce qui concerne le complexe aquatique et en 2020-2021 pour la salle événementielle.

Un autre projet ambitieux de la municipalité est la restructuration et l'extension du Musée de Beaux-Arts avec l'objectif tripler sa surface d'exposition. Le début de travaux est prévu pour 2019/2020 et la livraison 2022. Le projet de construction des réserves externalisées pour les musées de Reims est actuellement en étude, la faisabilité de l'opération étant achevée et l'esquisse en cours.

Sur le plan social, la municipalité souhaite la redynamisation des Maisons de quartier avec la reconstruction de l'espace Les Sources, un multi-accueil situé dans le quartier des Trois Fontaines et la construction d'une nouvelle Maison de quartier aux Epinettes. Cet équipement comptera 1 150m² pour un coût prévisionnel de 3,4M€ et sera construit entre 2018 et 2019.

La Ville souhaite également la création d'un nouvel équipement en remplacement de l'espace Watteau, siège de l'Association des Maisons de quartier. Ce nouvel équipement se veut en adéquation avec les besoins du quartier en matière de petite enfance, intergénérationnel, activités pour les adolescents, espaces de rencontre pour les acteurs locaux. Des nouveaux équipements publics seront réalisés dans le quartier Orgeval : une salle municipale et une Maison de quartier.

La ville mène actuellement une opération d'amélioration énergétique des équipements scolaires, avec notamment le remplacement des anciennes fenêtres avec des nouvelles menuiseries à double vitrage.

Nous estimons que les besoins actuelles de la ville en termes d'équipements publics se concentrent surtout autour des quartiers périphériques de la ville. Dans ces quartiers les équipements publics sont moins présents, notamment en termes d'établissements scolaires ou de structures socia-

les. Le centre-ville de Reims et les quartiers adjacents restent néanmoins très bien équipés avec une forte concentration d'établissements dédiés à toutes les tranches d'âge, des institutions publiques et des structures sociales et culturelles.

2.5.4 Opérations d'urbanisme en cours

La trame verte et bleue (TVB)

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, qui contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

Les continuités écologiques de la TVB comprennent :

Des réservoirs de biodiversité qui regroupent les espèces végétales et animales les plus actives et autonomes. En l'occurrence les réservoirs de biodiversité sur Reims sont la « coulée verte » qui s'étend dans la vallée de la Vesle entre la rivière et le canal de l'Aisne à la Marne (axe Sud Est – Nord-Ouest) et les terres agricoles périphériques à la ville.

Des corridors écologiques qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité. Ces axes traversent l'agglomération urbaine et empruntent les friches ferroviaires, les parcs ou mails urbains.

Cette trame est l'occasion d'améliorer le cadre de vie des citoyens en préservant des réserves naturelles à proximité du centre-ville, en y aménageant des équipements de loisirs, sportifs, des parcours de santé, des liaisons douces et des espaces de jardinage.

Le périmètre d'étude du SPR est conditionné par la coulée verte au sud-ouest et par le corridor Nord- centre-ville. A ce titre, il serait souhaitable d'imaginer une troisième trame, greffée sur les deux autres, assurant des circulations douces et des continuités végétales au cœur du tissu urbain.

En dehors de l'espace des promenades, promis à une belle restructuration, la ville ancienne révèle de multiples squares et venelles en cœur d'îlots qui sont éparées, souvent discrets et parfois même condamnés.

Le réseau piéton de la ville est très clairsemé et peu développé pour une ville de la taille de Reims.

Ces espaces pourraient se prêter à une amplification plus maîtrisée, plus cohérente et fluide au travers des nouveaux aménagements urbains et ainsi renforcer la ramification de la trame verte jusqu'au cœur de la cité. Cette option permettrait une amélioration du cadre de vie et des liaisons douces.

Reims Grand Centre

C'est sans doute l'opération programmée qui touche de plus près le périmètre d'étude du SPR.

En bordure du centre-ville, incluant les halles Boulingrin et la Porte de Mars, le secteur Reims Grand Centre, regroupe les sous-secteurs Sernam / Tri Postal / Promenades / République / Boulingrin.

Transition entre faubourgs et centre historique, ce secteur

est constitué en grande partie de friches ferroviaires et de délaissés du tri postal, de parcs de stationnements peu structurés. Les promenades arborées qui ont investi les anciens fossés, n'incitent plus guère à la flânerie et sont investies par les espaces de stationnement.

Ce secteur est ressenti comme une coupure entre le centre-ville de Reims et les faubourgs à cause d'un traitement routier excessif et souvent congestionné.

La municipalité s'est donc engagée sur plusieurs programmes qui sont en phases d'études :

Réalisation d'un complexe sportif ludique et événementiel : sur la friche SERNAM seront implantés des équipements majeurs : un complexe aqua-ludique avec une piscine olympique, une patinoire et une salle événementielle ayant vocation à accueillir de grands événements culturels, sportifs et économiques. Ce complexe, voulu à l'échelle de la métropole sera desservi par le tramway et sera doté de plusieurs parkings dont un en silo.



Extension du centre ville : La ZAC Sernam accueillera aussi des opérations mixant des bureaux, des logements, des services et des commerces. L'accessibilité au site sera facilitée avec la création d'une nouvelle voie nord qui aboutira au pôle multimodal, à l'entrée du centre historique.

Création d'un pôle multimodal : à l'emplacement du tri postal sera installé un pôle d'échanges multimodal. L'objectif est de faire un point de convergence du réseau de bus avec tous les autres modes de transports. La présence d'une véritable gare routière, antithèse du parking St-Symphorien totalement inadapté, devient nécessaire. Ce pôle est idéalement situé à proximité de la gare dont le trafic TER doit être renforcé.

Renaissance des promenades (image de synthèse ci-contre) : le projet de requalification des promenades a été confié à l'atelier Jacqueline Osty, paysagiste.

Ce projet a pour vocation :

- L'amélioration de l'attractivité des Promenades en restructurant les espaces existants et en redéfinissant des usages spécifiques aux parcs urbains
- La valorisation de la ville à la sortie de la gare
- La restauration et la préservation du patrimoine historique et végétal exceptionnel
- favoriser les liaisons urbaines entre le quartier de la gare et



le centre-ville historique
redonner un cadre majestueux aux manifestations commémoratives
- offrir un lieu de vie à part entière et à l'usage de tous.

Repositionner le Boulingrin : il s'agit ici d'affirmer la vocation du quartier halles/Boulingrin, axée vers le tourisme, le champagne et la gastronomie, en redonnant vie aux halles tous les jours de la semaine et en accueillant un projet privé. Les vestiges de la porte médiévale situés sous le Boulingrin, à sa pointe ouest, seront quant à eux, mis en scène.

A travers tous ces projets ambitieux, la municipalité souhaite aussi remettre en valeur cette entrée de ville, redéfinir une politique de stationnement en centre ville.

Le parvis de l'Hôtel de ville

Le projet de requalification du parvis de l'hôtel de ville a été confié à l'agence Gissinger et Tellier architectes du patrimoine.

Aujourd'hui, la place de l'hôtel de ville est devenue un espace qui n'est pas adapté aux usages et à l'accueil des Rémois. En effet, les revêtements sont dégradés, le patrimoine architectural n'est pas mis en valeur, les cheminements piétons sont discontinus et inconfortables voire dangereux.

Le projet lauréat devait répondre aux demandes suivantes :

- créer un espace polyvalent, support d'interventions artistiques, d'expositions, de manifestations officielles,...
- proposer un espace pour tous, fonctionnel, adaptable et modulable, accessible, avec un mobilier facilement démontable,
- mettre en valeur l'hôtel de ville et les constructions qui ceignent la place
- rendre l'espace plus lisible et plus sécurisant, en réduisant la place de la voiture et en proposant un espace partagé intégré à la zone 30, favorisant les modes doux, l'accessibilité et le confort d'usage



Projets immobiliers

Plusieurs projets immobiliers sont en cours de constructions dans l'îlot situé entre les rues Ponsardin et Barbâtre (photo ci-dessus, Agence Caillault).

Les immeubles s'implantent en lieu et place d'ancien entrepôt artisanal, densifiant ainsi les cœurs d'îlots et transformant les venelles en voiries automobiles.

En attente des précisions du permis de construire (service de l'urbanisme).

Restructuration Rénovation du collège Université

Le collège de Reims fut fondé en 1412 par un codicille au testament de Guy de Roye, archevêque de Reims.

D'abord nommé «Collège des Bons-Enfants» à sa création, cet établissement fut le lieu de naissance de «l'Université de Reims» en 1548.

La réhabilitation extension a été confiée au cabinet Desmoulin.

Il s'agit d'une restructuration en profondeur, phasée en 5 tranches étendue sur 4 années de travaux.

En dehors des enjeux de réorganisations spatiales et de modernisation, le projet répondra aux normes de sécurité et d'accessibilité actuelles. De plus, un effort considérable est réalisé pour accroître les performances énergétiques des locaux afin de viser 70% d'économie de chauffage.

Rénovation du Musée des beaux arts

Le musée des Baux Arts est installé dans l'ancienne abbaye St Denis, rue Chanzy. Le bâtiment d'entrée fut classé MH en 1921. Les façades, toiture et escalier d'honneur furent classés en 1971.

Pour l'instant, ce projet est au stade de la programmation.

Le choix a été fait d'une rénovation et d'une extension dont l'emplacement sera sur le parking situé juste à côté du musée et sur le jardin arrière fermé au public pour l'instant.

Les premiers travaux de construction des réserves externalisées et mutualisées devraient débuter en 2018. Dans la même année, un architecte sera choisi.

En 2019, les collections seront déménagées.

Les travaux pourraient commencer avant la fin 2020.

